LES VICTIMES DES CHEMINS DE FER

pendant le mois de juillet 1899

Voyageurs tués.	19 37
Voyageurs blessés	
Agents des Compagnies tués	35
Agents des Compagnies blessés	35
Total des victimes en juillet	126
Pendant le mois d'août 1899	
Voyageurs tués	42
Voyageurs blessés	136
Agents des Compagnies tués	24
Agents des Compagnies blessés	37
Total des victimes en août	239
Soit, en deux mois	365
It as n'est nos tent ! Il - a an an antes	

Et ce n'est pas tout! Il y a eu, en outre, quatorze accidents de passage à niveau en juillet et dix en août.

Et ce n'est pas tout encore. La statistique complète des voyageurs écrabouillés depuis le commencement de l'année n'a point été dressée encore, mais nous avons, en revanche celle des agents des compagnies victimes d'accidents dans le service: il y a eu, en huit mois, 369 tués ou

(Le Matin).

LE DOCTEUR PATAY

Et la Société de Charité maternelle DE RENNES

C'est avec plaisir que nous avons lu les « Annales de la Société obstétricale de France », contenant un fort intéressant travail de M. le docteur Patay, chef de clinique d'accouchement à l'Ecole de médecine et accoucheur de la Société de Charité maternelle

Il en ressort que cette Société (tondée en 1810), de laquelle il s'occupe pour la période 1896 à 1899 rend de nombreux et intelligents services.

Nous sommes heureux de constater que le sympathique docteur Patay, président du « Velo-Cycle Rennais » est un piocheur et un érud t, toujours dévoué aux causes qui l'intéressent.

Aussi, ne ménageant ni sa peine, ni le dévouement, obtient-il des résultats surprenants et encourageants.

Nous adressons nos félicitations à la Société de Charité maternelle de Rennes, à M. le docteur Patay, aussi à M. le docteur Baudry, chargé de la partie du vaccin où il obtient également d'excellents résul-

R. V.

L'HERMINE

Cette excellente et fort intéressante revue littéraire et artistique de Bretagne, entre dans sa onzième année.

Elle est dirigée avec talent par M. Louis Tiercelin, le maître incontesté de la littérature en Bretagne.

Nous lui adressons nos félicitations pour le succès obtenu et lui souhaitons encore de nombreuses années.

NOS BONS HUISSIERS

Les chambres d'huissiers viennent de se former pour l'année judiciaire 1899-

A Rennes nous voyons le sympathique M. J. Bigot nommé syndic, secondé de MM. Bourdais, rapporteur; Thomas, tresorier; Denis, secrétaire. Tous membres

A Redon, M. Peltier, le dévoué président de l'U. S. R. est nommé secrétaire, ayant M. Rialland (François), comme syndic.

A Saint-Malo, M. Hervé, syndic.

LA REGION

Rennes

Bal de l'Indépendante. - L'Indépendante organise un bal, salle du Carrelis, pour le 18 novembre, sous la présidence d'honneur de M. Sacher et la présidence effective de M. Renault.

Ce sera très bien, nous assure-t-on. Nous en sommes certains d'avance.

Mariage. - On annoncelle mariage de M. Jules Bernard, dessinateur aux tramways départementaux, membre du V. C. R., avec Mlle Anaïs Godin, fille de l'honorable et sympathique commerçant en cycles de la rue Bertrand. Nous adressons aux jeunes époux nos meilleurs vœux de bonheur et nos amicales félicitations à M.

Saint Servan

Automobilisme. — Depuis quelques jours circule dans les rues de Saint-Servan et dans les environs une élégante voiture automobile dont le chauffeur n'est autre que M. le général de Roincé, le distingué commandant de la 20° division.

Quimper

C'est par une magnifique journée d'automne, le 8 octobre 1899, que le Vélo-Sport Quimpérois a donné, au vélodrome de l'Odet, sa deuxième réunion de l'année. Le public, venu nombreux, s'est beaucoup intéressé aux épreuves qui ont été chaudement disputées.

Résultats:

Course régionale (1,000 m.). - 1re sé rie: 1. Elven; 2. Surham. — 2° série: 1. Gaby; 2. Hervé, — Finale (2,000 m.): 1. Gaby; 2. Surham; 3. Elven.

'nternationale (2,000 m.).— 1re série: Rial; 2. Elven. - 2º série: 1. Gaby; 2. Mercier. - Finale (6,000 m): 1. Gaby;

2. Elven; 3. Rial.

Locale (3,000 m.). — 1. Surham: 2. Chavet; 3. Boby.

Record local des 10,000 m. - 1. Surham, en 18' 54" 3/5.

Consolation (3,000 m.). — 1. Chavet; 2. Auffret; 3. Hervé.

Nantes

M. Chéreau avait songé à reprendre l'idée du match Rennes-Nantes pour la réunion du 29 octobre, à Longchamp. Ce n'était plus le match-revanche, mais un nouveau match entre deux nouvelles équipes. Les pourparlers engagés n'ont pas abouti. Mais nous voulons retenir un point qui dénote la valeur morale de Divet et Chevallier, les lâcheurs du matchrevanche.

De la lettre de M. Chéreau nous

extrayons:

« La reconstitution de l'équipe nantaise m'aura servi à apprendre du nouveau et du propre, je vous assure, Jugez-en vousmême; voici:

Au moment de faire signer l'engagemenl de Salver, je lui pose la question suivante: « Est-il vrai que Divet et Chevallier vous aient prié de refuser de faire partie du team nantais? Et Salver de répondre : « Parfaitement, Divet et Chevallier sont venus me trouver, ainsi que Robin et nous ont fait promettre de refuser notre concours au cas où vous le solliciteriez.

Cela vous suffira, n'est ce pas, pour apprécier à sa juste valeur la conduite de Chevallier et Divet. Leur petite tentative de chantage était bien préméditée et ces messieurs avaient pris leurs précautions.

Divet et Chevallier nous paraissent encore plus lâches. Aussi, nous nous réservons de présenter l'affaire à la commission sportive de l'U. V. F. Nous espéroas que M. Clergeau, délégué sportif à Nantes, ne voudra pas de son côté soutenir de tels agissements. Nous le croyons trop juste pour qu'il n'appuie pas notre réclamation, qui ne vise que l'honnêteté dans le sport.

Dinard

La « Pédale Dinardaise ». - Le Comité de la « Pédale Dinardaise » a choisi pour son banquet annuel le dimanche 19 novembre prochain; profitant de cette occasion pour fêter l'anniversaire de fondation de la Société, qui compte avjourd'hui plus de 150 membres

Le but de cette réunion étant de resserrer les liens de solidarité et de camaraderie qui doivent toujours exister entre membres d'une même société; nous espérons que les membres de la « Pédale Dinardaise » s'inscriront nombreux avant le 15 novembre chez M. P. Janvier, secrétaire, rue du Casino.

La cotisation est fixée à 5 fr.

Le bac et les vélos. - Du 1er février au 30 septembre de cette année, il a été transporté par les bateaux du bac de Di-

Sur la ligne de Saint-Malo, 9,757 bicyclettes.

Sur la ligne de Saint-Servan, 5,711 bicyclettes.

Soit un total de 15,468 bicyclettes en huit mois, soit par jour une moyenne de 66 bicyclettes.

Dans le même intervalle, il a été transporté: 82 tricycles et tandems sur les deux lignes, savoir: 42 sur St Malo, 40 sur Saint-Servan; 59 tricycles à vapeur et voiturettes, savoir 19 sur St-Malo, 40 sur St-Servan; 30 automobiles deux places, 10 sur Saint-Malo, 20 sur St-Servan; 36 automobiles à plus de deux places, 28sur St-Malo, 8 sur St-Servan; enfin 5 triplettes sur St-Servan.

(La Côte d'Emeraude.)

Le 22 octobre, réunion pour tentative du record de l'heure par Méheut, et matchs entre ce coureur et Varin, puis Chérel.

Le défi Lewis n'avait pas trouvé de concurrent.

Les matchs entre Méheu-Varin et Chérel ont été absolument intéressants. Méheut s'y est montré supérieur et a eu assez facilement raison de ses deux adversaires.

Son record de l heure sans entraîneurs a été effectué sans incident, à une allure particulièrement régulière. Il a couvert la distance de 32 kilom. 500 metres, résultat excellent, étant donné l'exiguité de la Résultats des matchs :

Match Méheut-Varin, 2,000 mètres: 1. Méheut, en 3'58" 2/5; 2. Varin, à deux

Match Méheut Chérel : 1. Méheut, en 3'39"; 2 Chérel à une roue. Record de l'heure par Méheut, couvrant

32 kil. 500 mètres.

Fiers

Le 15 octobre, superbe réunion donnée par Flers-Pédale sur son vélodrome. Résultats:

Amateurs (2,000 m.). - 1. Drasiob, en 3' 49"; 2. Erdna, 3. Hamel, 4. Quenel

Interclubs (2,000 m.). - 1. Dick, en 3' 42"; 2. Champion, 3. Germain.

Régionale (2,000 m.). - 1re série : 1. Denesle, en 4'1": 2. Sauteur, 3. Cham-

2º série: 1. Lamotte, en 3' 26"; 2. Lutz, 3. Martin.

Finale (2,000 m.). — 1. Denesle, en 3' 36"; 2. Lamotte, 3. Lutz. Tandems (2,000 m.). - 1. Denesle-

Lutz, en 3' 4"; 2. Lamotte-Sauteur, 3. Martin-Delacroix.

Carquefou (L.-Inf.)

Le comte de Dion, bien connu dans le monde des chauffeurs, est candidat au Conseil général, dans la Loire-Inférieure, canton de Carquetou, son lieu de nais-

L'élection doit avoir lieu le 5 novem-

Fougères

La réunion projetée par la Pédale Fougeraise, pour le 1er octobre, a dû être remise à l'année prochaine par suite du maqvais temps.

LE FILS DU PECHEUR

Madeleine de Coz-Castel avait connu Jean Kerbors, dans une soirée, au château des Lierres, près de Perros. Il était lieutenant de vaisseau et venait d'accomplir une campagne de trois ans dans les mers de Chine.

C'était un fort beau garçon; un de ces hommes robustes et vigoureux tels qu'il en naît sur nos côtes bretonnes.

- Fils de marin, il avait fait avec son père un rude apprentissage, en allant à la pêche, la nuit, par tous les temps, au milieu des récits dangereux. Que de fois ils avaient failli se perdre tous les deux. Mais aussi, Jean avait déjà l'âme trempéé d'un vieux loup de mer lorsque, à dix-

huit ans, il partit sur les vaisseaux de

Il franchit aussi rapidement qu'il est possible les différents grades, et, chose bien rare, pour ceux qui ne sortent pas de la grande Ecole, il devint officier. La guerre venait d'éclater au Tonkin;

la Chine s'en mê'ait. Jean Kerbors partit là-bas avec l'amiral Courbet. A l'attaque des Pescadores, il se fit remarquer par sa belle conduite et recut, des mains mêmes de l'Amiral, la croix de la Légion d'honneur. Il n'avait pas encore trente quatre

Trois ans après, il revint au pays. Ce grand et bon garçon, resté doux et simple comme autrefois, cachant dans sa large poitrine l'âme d'un héros, fut recherché et choyé comme un enfant. Et ses parents versaient des larmes de joie devant le bel officier qu'était leur fils. Le père, marin retraité de l'Etat, ne pouvait contenir un sentiment de fierté bien naturel, en voyant le moussaillon qui l'accompagnait naguère encore, à la pêche, la nuit, le long des côtes et auquel il avait tant de fois répété : « Si tu as une bonne conduite, tu pourras peut-être devenir quartier-maître de première classe, et avec ça, tu auras une bonne retraite. Moi, je suis resté matelot, mais je ne savais ni lire ni écrire quand je partis. Mais toi, tu es savant ; je t'ai poussé en classe jusqu'à douze ans oui, si tu veux, tu feras ton chemin ». L'enfant écoutait son père les yeux grands ouverts et comme tout pleins de rêves d'avenir.

Jean se voyait déjà sur la manche les deux beaux galons rouges. Il revenait au pays, on le regardait passer et ceux qui le connaissaient de dire : « Tiens, voilà Jean Kerbors; il est quartier-maître... Eh bien, tu n'entres donc pas prendre un verre; tu es bien fier... Viens donc, il faut arroser les galons.

Ah! les beaux rêves de l'enfant, le soir sur la mer tranquille, tandis que les filets sont tendus et que le père recommence encore à lui dire: — Si tu as de la conduite, tu es savant, tu arriveras.

Et la saine morale du père germait

dans le cœur de Jean.

Quand il eut atteint ses dix-huit ans, il partit. Il travailla et eut de la conduite. Il eut vite gagné le galon de quartiermaître. Quelques années après, à la fin d'une campagne, il revenait au pays avec les galons d'or de second maître. Oh! la joie du père! Et les belles filles du pays papillonnaient déjà autour du beau Jean; mais lui, plein d'ambition, n'avait pas le temps de s'y arrêter. Autre chose le tourmentait davantage. Le commandant, en lui signant sa permission, lui avait dit: « Je suis content de toi, Kerbors; te voilà second-maître, travaille, je te ferai arriver. » Frappé de sa vive intelligence et surtout d'une extraordinaire facilité à résoudre les problèmes des mathématiques. le commandant avait deviné en lui un futur officier de marine et le lui avait laissé entendre. Jean était revenu au pays hanté par ces paroles. Officier, se répétait il..., pourquoi pas... Et il le devint.

C'est ainsi que nous le retrouvons, lieutenant de vaisseau, décoré, à son retour des mers de Chine.

Ce n'était plus les jolies paysannes qui le recherchaient. Une belle châtelaine l'avait remarqué un jour de grand'messe, à Perros, et s'était follement éprise de lui. Brisant avec cette sotte exigence du monde qui consiste à ne pas faire ce qu'ils appellent une « mésalliance », n'é-coutant que son cœur, elle s'employa de toutes ses forces à se rapprocher du lieutenant de vaisseau. Du reste, Jean, qui n'avait pas les yeux dans sa poche, s'était bien vite aperçu des attentions de la jeune et si jolie châtelaine. Il avait, de son rôté, ressenti en son cœur cette flamme divine, qu'avait jusqu'à ce moment empê-ché de briller le désir d'arriver, l'ambition de Jean. Mais maintenant qu'il avait atteint son but il se laissait facilement aller à la douceur d'aimer. Il se prit à aimer Madeleine de Coz-Castel et lorsqu'ils se rencontrèrent pour la première fois, dans une soirée, au château des Lierres, l'aveu à chacun d'eux coula de leurs lèvres, tels les fruits qui se détachent de l'arbre dès qu'ils sont mûrs.

Madeleine cyclait. Jean eut vite fait d'enfourcher une bécane et, excursionnant tous ces merveilleux replis de la terre d'Armorique, qui avoisinent Perros, si peuplés des souvenirs de son enfance, il ren-contrait ainsi souvent celle qui avait su trouver le chemin de son cœui.

Madeleine lui en sut gré, l'aimant encore plus.

Châtelains et châtelaines de pur sang firent des haut-le-corps et froncèrent le sourcil quand ils apprirent cet amour et la volonté de Madelaine d'épouser Jean Kerbors, le fils du pêcheur, comme on l'appelait dans le pays.

Leur amour passa outre. Madeleine épousa Jean Kerbors, bien qu'il n'eut pas les titres de noblesse exigés par l'usage. Mais il apportait quelque chose de bien supérieur à toutes ces « vieilleries », la noblesse du cœur et l'âme d'un héros.

Un superbe cadeau

Monologue

C'était le grand jour de sa fête, Et je lui devais un cadeau. Je me creusais deux jours la tête Pour trouver un objet nouveau. Un cadeau, c'était difficile Pour moi dans un pareil moment. Je ne connaissais pas la ville Et très peu la charmante enfant. Elle était ma tendre promise Depuis trois jours, et tout le temps Je ne l'apercevais qu'assise En présence de ses parents. Etait-elle grande ou petite? Avait-elle un pied bien mignon? Je l'ignore : mais son mérite Etait ses quatorze millions. Vous pensez bien, son opulence M'embarrassait même beaucoup. Je pouvais avoir la malchance De ne pas contenter son goût. Mais, avant tout, je devais plaire. Qu'importe l'or, car dès demain J'en aurai tout mon nécessaire Si je puis terminer l'Hymen.